Woerth : le bled, retournez-y car ce n'est pas ici !

écrit par Fallaci | 12 décembre 2016

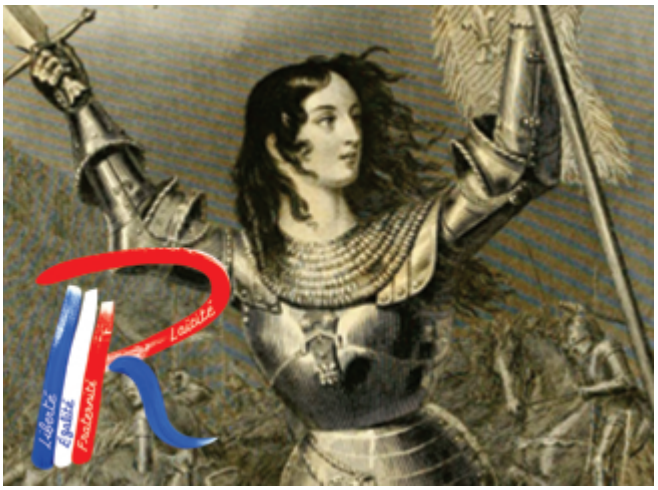

Le reportage de France 2 sur ces femmes interdites de se rendre dans des cafés continue de susciter des réactions. Comme d'autres, Éric Woerth se montre indigné par ces images.

« Ça plante un coup de poignard dans le cœur de la République. Le cœur de la République, c'est l'égalité homme-femme »,
commence-t-il avant d'en appeler à Bernard Cazeneuve :

Le Premier ministre doit se saisir de cela. C'est une affaire d'État. Le Premier ministre doit se saisir de cela. Il y a des territoires… c'est comme la zone de Notre-Dame-des-Landes. Il y a des territoires qui ne sont plus des territoires de la République parce qu'on applique d'autres règles que les règles de la République.
Et Éric Woerth de considérer que l'État et les maires des communes concernées doivent porter plainte, tout comme les associations.

« La ségrégation, l'apartheid pour reprendre ce mot, dans nos quartiers, elle est inacceptable »,
lance-t-il. Une formule qui rappelle celle de Manuel Valls qui, en janvier 2015, dénonçait un « apartheid territorial, social et ethnique ».
Éric Woerth formule une dernière proposition :

Il faut une politique d'assimilation parce que la plupart de ces personnes [qui interdisent aux femmes de venir dans les cafés, NDLR] sont françaises. Si c'est des personnes non-françaises, il faut qu'ils retournent chez eux, qu'ils retournent au bled puisque c'est le bled ici. Vaut mieux qu'ils retournent au bled chez eux.

Éric Woerth suggère aux non-Français qui interdisent aux femmes de se rendre dans des cafés de « retourner au bled » https://t.co/sK4J1tOUdX pic.twitter.com/hsf0INGx0R

— Le Lab (@leLab_E1) 11 décembre 2016

Note d'Antiislam :

C'est largement une posture de la part de Woerth, car quoi ?
Il faut que ce Monsieur attende un reportage de France 2 pour « découvrir » et s'autoriser à dénoncer ce qui est un secret de polichinelle !
Quel « courage »!!
« Courage » à attendre des « Républicains » et de leur candidat Fillon.
D'autre part rappelons à M. Woerth que la déchéance pour les Français de papier ça existe aussi dans la loi française.

Note de Jean-Paul Saint-Marc

Un vil politicard qui « découvre » ce qui existe depuis déjà au moins 2 décennies.
Pour aller lui botter le fion :
https://twitter.com/ericwoerth?lang=fr
Et faites un lien sur votre twitter pour faire connaître !
Il ne faut pas uniquement s'exprimer sur RR !